



Comment valoriser le bac STG

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, SYLVIE CORDESSE MAROT, PRÉSIDENTE.

Le taux de réussite global au baccalauréat a augmenté de 2,7% cette année pour atteindre 86%¹. Cela représente 66,4% d'une génération. Nous pouvons nous réjouir de cette performance pour 3 raisons :

- le niveau de formation de la population augmente.
- davantage de jeunes auront accès à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur,
- ce taux nous rapproche des 80% préconisés par l'Union européenne².

	Bac STG	Moyenne des bacs
Taux de réussite 2009	81,2%	86%
Augmentation par rapport à 2008	1,1%	2,7%
Réussite avec mentions	27,7%	44,5%
Variation du taux de réussite avec mention	-2,9%	+1,2%

Pourtant si nous examinons de plus près les résultats et que nous nous intéressons plus précisément à ceux du bac STG, cet optimisme doit être nuancé. En effet la série STG réussit moins bien et progresse moins que la moyenne des bacs. Elle gagne seulement 1,1 point et atteint 81,2% de réussite.

Autre élément négatif : la part des bacheliers avec mention est significativement plus faible comparativement aux autres baccalauréats : 52,4% des bacheliers (plus d'un sur deux) obtiennent cette récompense au bac général, 43,6% au bac professionnel et seulement 27,7% au bac STG. De plus, le nombre de succès avec mention a nettement diminué dans nos sections cette année.

Lorsqu'une étagère tombe d'un mur, on se demande si l'étagère est trop

lourde ou si le mur est trop fragile pour soutenir un tel poids. Nos élèves sont-ils particulièrement ternes comme l'étagère serait trop lourde pour le mur ? Plus que ceux des bacs pros et des bacs généraux ? Questionnons-nous surtout sur le cadre que l'Institution propose. Le mur serait-il en brique friable ? **Les témoignages que les collègues nous ont envoyés et qui sont publiés sur notre site³ sont sévères sur les épreuves du bac STG 2009.** Voilà l'essentiel de leurs critiques :

Pour les épreuves pratiques :

Lors de la mise en place de cette épreuve, les professeurs auraient eu besoin d'une réelle concertation sur :

- les enjeux de formation des lycéens liés à l'élaboration des dossiers. Apprendre à formuler une question, à

- soit les consignes sont respectées et les dossiers sont médiocres,
 - soit le temps de préparation est considérablement dépassé ce qui empiète sur les autres travaux,
 - soit tout est fait à la maison ce qui pénalise les élèves les plus faibles.
- Les jurys regrettent alors les dérives suivantes :

- trop souvent, les candidats n'ont pas élaboré eux-mêmes leur sujet d'étude qui est directement puisé dans des listes plus ou moins officielles qui circulent grâce à Internet. Du coup ils ne se sont pas approprié la méthodologie d'élaboration de dossiers. Les plans sont souvent standardisés donc peu adaptés aux propos.

- fréquemment, les projets manquent de cohérence : c'est souvent un regroupement de tâches stéréotypées et définies à l'avance sans tenir compte des désirs des personnes du groupe ni de la complexité de l'entreprise étudiée.

Pourtant lorsque les élèves ont été à la fois soutenus et encadrés mais aussi libres de prendre des initiatives et encouragés à s'exprimer, cette épreuve est vraiment valorisante.

« le nombre de succès avec mention a nettement diminué dans nos sections cette année »

chercher des documents pertinents, à affiner ou modifier l'énoncé initial, à travailler de façon solidaire, à réécrire plusieurs fois un texte pour qu'il aboutisse à une production personnelle et cohérente, etc. supposent une rupture avec les modes dominants de transmission du savoir.

- les techniques pédagogiques adaptées.

Les horaires conseillés⁴ pour le travail en classe sont irréalistes. Professeurs et élèves sont placés devant des injonctions contradictoires. Chacun met alors en place des solutions peu satisfaisantes :

Pour les épreuves écrites :

- Le sujet a paru à nos collègues non pertinent par rapport au programme en économie, trop difficile en spécialité CFE, trop long en mercatique, facile en management mais le barème et le corrigé ne permettaient pas de monter les notes.

- Les questions sont souvent insuffisamment explicites pour induire les réponses attendues.

- Les exigences des corrigés ne correspondent pas assez à la réalité des copies.

- Les barèmes sont mis en place sans prendre en compte les copies réelles.

1. D'après la note d'information du Ministère de l'Éducation nationale du 20 juillet 2009 publiée à l'adresse <http://www.education.gouv.fr/cid28894/resultats-provisoires-du-baccalaureat-session-de-juin-2009.html>.

2. Voir l'édito des Cahiers d'économie et gestion n°102 sur le site apceg.info

3. L'adresse du site de l'APCEG est apceg.info

4. Les recommandations officielles sont de consacrer 12 heures de cours à l'étude et 16h au projet.

Extraits du rapport de Richard Descoings

« Il faut passer du discours aux actes concernant le recrutement des bacheliers admis dans les BTS et les IUT..... [Trop souvent] les bacheliers technologiques sont évincés de filières qui avaient été conçues pour eux ».

« Il faut lancer une campagne massive d'information positive sur l'enseignement technologique ».

« Les mêmes enseignements de découverte obligatoires pour tous les élèves de seconde : [...] Il est préconisé que les disciplines liées à une spécialisation durant les années ultérieures soient enseignées de façon identique et obligatoire sur tout le terri-

toire... De la sorte, un choix réellement éclairé, au moins entre filière générale et technologique, pourrait s'amorcer au printemps de la seconde. »

« [Il faut] faire de la culture technologique un élément de culture commune. L'égalité de dignité des filières passe par une place plus équilibrée de chacune des cultures, généralistes et technologiques, en seconde. »

« Afin d'accroître les conditions d'une orientation positive, il serait nécessaire de porter un effort national sur la connaissance de la filière technologique et sur ses débouchés, en mettant notamment en valeur les parcours de réussite nombreux. »

« Une simplification des sigles des différentes filières et des spécialisations serait utile pour

une meilleure lisibilité et compréhension [...] de l'offre de formation et des débouchés dans la filière technologique. Parallèlement, il est important de vérifier la pertinence de la démultiplication des spécialisations de la filière technologique avant le Bac. Cette démultiplication n'est en effet pas pour faciliter la connaissance et l'appropriation des parcours par les élèves et leurs familles. »

« Il serait utile de continuer à développer les classes préparatoires technologiques et de renforcer la part des élèves des filières technologiques dans les IUT et les BTS. »

« Il [faut] introduire une formation à la création, à la reprise et à la gestion d'entreprise pour l'ensemble des élèves des filières professionnelles et technologiques. »

Lorsque les exposés de candidats à l'épreuve pratique ne correspondent pas à l'esprit de l'épreuve, lorsque le sujet, le corrigé ou le barème d'une épreuve écrite sont inadaptés ou irréalistes, le correcteur se sent souvent déstabilisé et il se réfugie dans les notes moyennes. **Combien y a-t-il eu de 19 et de 20 au niveau national dans les disciplines que nous enseignons ? Combien y en a-t-il eu en maths ou en physique au bac S par exemple ?** Ces statistiques font certainement le grand écart ! Du coup nos spécialités qui ont pourtant un fort coefficient ne jouent pas leur rôle de sélection des moins bons et de promotion des meilleurs. **Les bonnes copies sont sous-notées et les mentions bien et très bien deviennent excessivement difficiles à atteindre.**

Plus un processus d'évaluation est explicite et maîtrisé, moins il a de risque d'être injuste⁵. Les objectifs des épreuves doivent être clairs et correspondre précisément aux contenus des programmes. Les sujets doivent être prédictibles c'est-à-dire correspondre à une préparation réelle en cours d'année.

Pour favoriser des orientations positives vers les filières technologiques, l'Institution et les professeurs doivent contribuer à leur valorisation par des structures, des épreuves et des évaluations cohérentes. Par exemple, en favorisant l'obtention de mentions par les bons candidats au lieu de les cantonner dans une zone moyenne. L'égalité de dignité des filières implique une répartition semblable des résultats au bac. Apparemment cette logique semble mieux comprise dans l'encadrement des « bacs pros » que

dans la filière STG.

En tout cas, la nécessité de promouvoir les sections technologiques apparaît clairement dans le rapport que Richard Descoings a remis le 2 juin 2009⁶. Nous avons rencontré son équipe le 20 mars précédent. Nos préoccupations semblent avoir été entendues. Quelques propositions nous paraissent particulièrement intéressantes :

- Tous les élèves de seconde devront suivre un enseignement technologique annuel en seconde.

- Il faut faire mieux connaître les réussites de la filière technologique.

- Les bacheliers technologiques doivent obtenir une priorité de recrutement réelle en STS⁷ et IUT. Les STS et les CPGCE technologiques doivent être développées.

- Un resserrement des différentes spécialités est envisagé parce que les lycéens et les parents ne comprennent pas le fonctionnement actuel.

- Les thèmes de la création et de la

Un enseignement technologique pour tous en seconde

reprise d'entreprises doivent être introduits dans les programmes.

Espérons que ces orientations ne resteront pas des vœux pieux et que la filière technologique sera réellement revalorisée. Nous avons sollicité une entrevue avec Luc Chatel, Ministre de l'Éducation nationale pour lui présenter nos analyses et nos propositions dans le cadre de la consultation qu'il organise actuellement. Nous attendons sa réponse.

Les journées pédagogiques de Poitiers les 5 et 6 décembre 2009 abor-

deront d'ailleurs le thème de la création d'entreprise dans le cadre de leur problématique générale « enseigner l'entreprise ? » Nous comptons sur votre présence nombreuse à ces journées de formation. L'assemblée générale annuelle des adhérents se réunira également à ce moment-là. Ce sera le moment de renouveler le CA de notre association. Si vous souhaitez nous donner un « coup de main » pour continuer à développer l'APCEG à travers ses initiatives, son site, sa revue et ses journées pédagogiques, n'hésitez pas à nous contacter⁸. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Comme vous l'avez certainement remarqué, Les cahiers d'économie gestion évoluent ; la mise en pages est plus aérée, les articles sont bicolores. Le site aussi se transforme pour être plus clair et plus convivial. De plus en plus de collègues y interviennent. Les interactions site / revue se développent. Par exemple, vous trouverez

ici 2 sujets de contrôle (un en comptabilité, l'autre

en économie droit) dont les corrigés sont téléchargeables par les abonnés. C'est un moyen de publier un magazine plus agréable à lire et aussi de convaincre des nouveaux collègues de cotiser.

Nous n'existons que grâce à nos adhérents et il est essentiel que de nouveaux professeurs d'éco gestion nous rejoignent. Nous comptons sur vous pour adhérer ou réadhérer et faire connaître l'association autour de vous. Notre avenir et la défense de nos enseignements en dépendent.

S.C.M.

5. Sur ce sujet, voir François Dubet *L'école des chances La république des idées*, Editions du seuil 2004

6. Richard Descoings *Préconisations sur la réforme des lycées juin 2009* www.education.gouv.fr/.../preconisations-sur-la-reforme-du-lycee.html

7. **STS** : section de techniciens supérieurs, **IUT** : Institut universitaire de technologie, **CPGCE** : classe préparatoire aux grandes écoles.

8. Toutes nos coordonnées sont en fin de revue.